

en ligne en ligne

BIFAO 1 (1901), p. 225-234

Émile Chassinat

Une tombe inviolée de la XVIIIe dynastie découverte aux environs de Médinet el-Gorab dans le Fayoûm [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

TOMBE INVIOLÉE DE LA XVIIIE DYNASTIE

DÉCOUVERTE

AUX ENVIRONS DE MÉDINET EL-GORAB

DANS LE FAYOÛM

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

Dans le courant du mois de mai 1900, je fus informé qu'une trouvaille d'objets antiques des plus remarquables venait d'être faite dans le Fayoûm. Il s'agissait, disait-on, de cinq statuettes de femmes, en bois, dont la plus grande pouvait mesurer o m. 60 cent. de haut. Une récente affaire, encore mal éclaircie, d'exploitation clandestine d'une butte renfermant un dépôt de papyrus de la XIIº dynastie, qui avait failli tourner fort mal pour ses auteurs, avait rendu les habitants de la région fort soupçonneux à l'égard des Européens, qu'ils prenaient volontiers pour des émissaires du Service des antiquités chargés de les surprendre en flagrant délit de trafic illicite; aussi les antiquités étaientelles soigneusement tenues à l'abri d'une enquête indiscrète, et fallait-il montrer patte blanche pour être admis — non à les admirer, mais à en débattre le prix. Un marchand du Caire, qui avait été prévenu en même temps que moi de l'aubaine survenue aux fellahs, très expérimenté pour ces sortes de transactions, avait envoyé immédiatement sur les lieux, un de ses agents, en vue de leur acquisition. Le marché fut conclu, et les statuettes furent apportées au Caire. De là, elles passèrent immédiatement à Paris, où leur propriétaire les confia à un courtier arménien, pourvoyeur ordinaire de plusieurs musées d'Europe. Celui-ci les offrit au Musée de Berlin, pour la somme de 75.000 francs — en pure perte, cela se conçoit. Après avoir vainement fait appel à la générosité de plusieurs amateurs de Londres, il se rabatit sur le Louvre, où il ne fut pas plus heureux, par suite de ses prétentions vraiment hors de raison — bien qu'il affirmat alors, pour donner sans doute, à son jugement, une importance plus

Bulletin, 1901. 29

grande aux objets proposés, qu'ils provenaient de la grande nécropole thébaine, d'où il venait d'aller les quérir (1).

Mis en éveil par cette importante trouvaille qui révélait, dans une contrée constamment exploitée par les fouilleurs, mais qui, jusqu'alors n'avait rien fourni d'approchant, la présence de sépultures fort riches et pourvues abondamment de documents archéologiques particulièrement intéressants; pressentant en outre que, suivant leur coutume habituelle, les Arabes n'avaient vraisemblablement fait connaître qu'une partie seulement du produit de leurs fouilles, je m'appliquai à recueillir tous les renseignements qui pouvaient avoir trait à cette affaire, afin de reconstituer, dans la mesure du possible, l'ensemble de la découverte. Je ne tardai pas, du reste, à voir mes suppositions confirmées en ce qui concernait la division des objets en plusieurs lots. Un marchand me montra, à peu de temps de là, un fragment de statuette en bois d'une exécution parfaite, représentant une fillette, qui, par sa facture délicate, rappelait les meilleures d'entre les figurines de la XVIIIe dynastie conservées à Paris et à Turin; il ne fit aucune difficulté pour reconnaître que ce débris avait été trouvé dans la même tombe que les autres statuettes. Puis, quatre mois après, ce fut le tour d'un *oushebti* de femme, malheureusement à demi rongé par les vers, auquel on attribuait la même origine. Il portait encore, par bonheur, le nom de la dame 🔭 🚺 🐧, qui se lisait gravé au milieu des formules du Chapitre VII du Livre des morts:

Ensin, en même temps qu'on me fournissait quelques détails relatifs à la position même de la sépulture d'où on les avait extraits, j'eus connaissance de l'existence d'une dernière série d'objets formant le complément de la trouvaille, qui se composait presque uniquement d'ustensiles de toilette : miroir, épingles en bois, boîtes à fard et à onguents, étuis à *stibium*, etc., dont quelques-uns

⁽¹⁾ Depuis l'interruption des pourparlers engagés entre la Direction des Musées nationaux

et ce marchand, deux des statues sont entrées dans une collection privée de Paris.

et de leur fils Amenothès IV, (of all). Cette partie du mobilier funéraire de leur fils Amenothès IV, (of all). Cette partie du mobilier funéraire de la possession de M. Constantin Sinadino, d'Alexandrie, qui, avec sa bonne grâce habituelle, a bien voulu me la confier et m'autoriser à la publier. Je suis heureux de lui en témoigner ici toute ma gratitude.

La trouvaille fut faite, paraît-il, dans les environs de Médinet el-Gorab, où les paysans mirent au jour un puits inviolé, dont la chambre funéraire leur fournit le riche butin dont on verra plus loin le relevé complet. Les reproductions que donnent les trois planches jointes à cette notice, permettent de se faire une idée de son importance. La découverte similaire, faite en novembre 1900 par M. Daninos pacha, à Haouârah el-Gurob (1), autorise à penser que les renseignements qui m'ont été donnés sont exacts.

Voici, tel que j'ai pu l'établir, le catalogue des antiquités provenant de la chambre funéraire de Touti:

- 1. Statuette de femme (pl. I, 1);
- 2. Statuette de femme (pl. I, 2);
- 3. Statuette de femme (pl. I, 3);
- 4. Statuette de femme (pl. II, 1);
- 5. Statuette de jeune fille nue (pl. II, 2);
- 6. Fragment de statuette de jeune fille nue;
- 7. Miroir (collection C. Sinadino);
- 8. Poignard (pl. II, 3; coll. C. Sinadino);
- 9. Cuiller à parfum en forme de gazelle couchée (coll. C. Sinadino);
- 10. Boîte à onguent de forme cylindrique (pl. II, 5; coll. C. Sinadino);
- 11. Boîte à onguent de forme circulaire (pl. II, 4 a-b; coll. C. Sinadino);
- 12. Boîte à onguent circulaire, à oreillettes en forme de tête de femme (pl. III; 1, 2, 3, coll. C. Sinadino);
 - 13. Vase en albâtre;
 - 14-19. Six épingles à cheveux en bois (coll. C. Sinadino);
 - 20-25. Six étuis à kohol, en roseau (coll. C. Sinadino);
 - (1) J. E. Quibell, A tomb at Hawaret el Gurob, dans les Annales du Service des Antiquités, t. II, p. 141.

29.

- 26. Œil en porcelaine émaillée bleu;
- 27. Oushebti en bois.

Ces documents, réunis à ceux que les fouilles de M. Daninos ont fait entrer au Musée de Gizéh, et auxquelles je faisais allusion précédemment, nous obligent à revenir d'une idée préconçue, qu'on trouve enregistrée un peu partout, dans les ouvrages traitant de l'art égyptien. On admet généralement, et cela presque sans restrictions, que les statuettes et les menus ustensiles à l'usage de la toilette féminine, du style de ceux qui nous occupent ici, sortent des nécropoles thébaines de la XVIII^c-XX^c dynasties et sont de fabrication locale (1). Cette opinion, fort mal fondée, ainsi qu'il est permis d'en juger maintenant, n'a d'autre base que les rapports, erronés à dessein, des marchands et surtout ce fait que la plupart des sculptures sur bois de ce type qui font partie des grandes collections européennes ont été surtout recueillies par des fouilleurs dont le champ d'exploration était particulièrement limité aux grands cimetières de Thèbes. Elle disparaît sans difficulté devant les trouvailles récentes. Il est moins facile, toutefois, de se montrer aussi affirmatif en ce qui concerne l'origine et le centre de production des artisans, qui se livraient à la délicate industrie qui a fait éclore ces charmants bibelots. Rien, dans la forme et dans la décoration de ceux qui sont sortis de la tombe de Touti n'est de nature à nous renseigner. Je ne pense pas, néanmoins, qu'ils sortent d'un atelier du Fayoum, pas plus que des mains d'un ouvrier de Thèbes. Il est plus probable, mais ceci n'est qu'une hypothèse que je propose sans pourtant trop insister, qu'ils sont l'œuvre d'un sculpteur faisant partie de ces ateliers qui furent ouverts à Tell el-Amarna, lorsque Khouniatonou fonda cette ville pour y installer le siège de la puissance pharaonique, et qui ont produit ces œuvres curieuses et pleines d'originalité dans leur forme singulière, dont on retrouve précisément l'influence flagrante dans l'une des figurines (pl. II, fig. 2).

Les statues présentent entre elles un air de parenté assez prononcé, mais il est toutefois hors de doute qu'elles reproduisent les traits de personnes différentes; je n'ai pas pu, malheureusement, prendre copie des inscriptions qui ornent les socles, ce qui m'eût permis d'être plus affirmatif encore. Elles ont, comme caractère commun, une lourdeur de formes inconnue chez les délicates

⁽¹⁾ Perrot et Chipiez, Histoire de l'art dans l'antiquité, t. I, p. 844 et seq.

figurines de Touï, de Naï, du Louvre, de Nahaï, du musée de Berlin, et de tant d'autres du musée de Turin, ce qui les distingue bien nettement des productions de l'industrie thébaine. Deux d'entre elles (pl. I, 1-2), toutefois, — peut-être trois,—ont été exécutées d'après le même original. Leur face, également plate et large, montre les mêmes veux largement ouverts et un peu bestiaux, le même nez retroussé aux narines épatées, la même bouche aux lèvres lippues, qui accusent la présence du sang nègre dans les veines de la dame portraicturée. Leur costume est presque identique : un jupon collant, serré à la taille par une ceinture à trois plis, qui tombe jusqu'aux chevilles, sans autre ornement qu'une bordure très simple et une frange qui descend du haut en bas, simulée par des entailles faites dans le bois et remplies d'une matière colorée. L'épaule gauche se dissimule sous un mantelet d'étoffe plissée; le bras et le sein droits sont à nu. Le cou se dissimule sous un quadruple rang de perles, dont le fil inférieur se termine par trois pendeloques en forme de poires. La tête, comme d'habitude, disparaît presque toute entière sous une volumineuse perruque formées de fines cadenettes séparées sur le front. La main gauche, qui ramène sur la poitrine une des extrémités du mantelet, tenait, en outre, une fleur ou un objet dont il ne reste plus trace. De ces deux statuettes, l'une est en fort mauvais état dans sa partie supérieure : la perruque a disparu, la poitrine et tous les ornements qui la décoraient ont perdu leur forme première. Le nettoyage indiscret que lui ont fait subir les Arabes, qui ont raclé le bois attaqué par les vers jusqu'à ce qu'ils en eussent rencontré la partie saine, lui a causé un dommage irréparable (pl. I, fig. 2).

La troisième statuette, reproduite sur la même planche que les précédentes, est d'un aspect moins original : elle montre la morte dans son grand costume d'apparat, telle qu'elle devait se présenter dans l'autre monde à la divinité infernale chargée de l'accueillir. C'est la figure banale qu'on trouve dessinée à profusion sur les cercueils et les papyrus thébains. Un détail, cependant, doit être signalé. La perruque supporte le « cône funéraire » qui figure très rarement, à ma connaissance, sur la tête des statues trouvées dans les tombes, et ne se voit régulièrement que dans les bas-reliefs.

La figure suivante (pl. II, fig. 1) offre un intérêt plus complet. C'est une femme d'un âge déjà mûr. Par une savante coquetterie, que son costume dévoile, elle cherche à regagner l'attrait que l'âge lui a fait perdre. Pour poser

devant l'artiste, la dame a revêtu ses plus beaux atours : le ventre et les jambes se modèlent avec une vérité indiscrète, dans un relief prononcé, sous une jupe d'étoffe souple à gros plis, qui, dans la réalité, était transparente; une mantille de même tissu, croisée pudiquement sur le buste, enveloppe une poitrine un peu lourde et affaissée. La traditionnelle perruque encombrante encadre son visage plat. Le nez, la bouche et les yeux sont dessinés avec l'exagération qu'on remarque dans les deux premières statues précédemment décrites; ses yeux, toutefois, sont obliques, ce qui lui donne une physionomie différente.

La dernière statuette est, sans nul doute, la plus intéressante de la série (pl. II, fig. 2). Elle offre toutes les caractéristiques du style qui fut mis à la



mode par Aménothès IV, et dont la conception part d'un principe qui nous échappe encore. Elle n'aurait pas été datée par les autres objets inscrits trouvés avec elle, qu'il nous eût été facile de lui assigner, sans la moindre hésitation, la place qu'elle doit occuper parmi les œuvres des diverses écoles artistiques qui se sont succédées pendant la XVIII° dynastie. Elle représente une jeune femme complètement nue, dont les formes disproportionnées suivant une convention en honneur, sous Khouniatonou, rappellent, dans leurs moindres détails, les figures sculptées sur les parois des tombes de Tell el-Amarna. L'illusion est complète: même exagération dans la proéminence

Les objets de toilette, dont la morte avait été munie par ceux qui avaient pris soin d'assurer son bien-être dans l'autre monde, sont, pour quelques-uns, vaille avec la figurine que je viens de décrire.

Elle affecte la forme, très commune sous la XVIIIe dynastie, d'une coupelle ornée de deux oreillettes. Rien ne la distinguerait de celles qu'on remarque dans presque toutes les collections, si les sculptures qui la décorent n'attiraient l'attention par leur singularité et par leur conception qui semble, au premier abord, étrangère à l'Egypte et empruntée aux arts d'Asie. Le motif principal de cette décoration, qui se répète deux fois dans le champ compris entre les oreillettes, est formé de deux quadrupèdes ailés à tête humaine, coiffés d'un klaft et portant l'uræus au front, affrontés et faisant face à un ornement qui rappelle la palmette des monuments découverts dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate (1). L'emploi de cette palmette était répandu en Égypte sous la XVIII^e dynastie. On trouve en très grand nombre dans les koms de Tell el-Amarna, en porcelaine émaillée bleu turquin (2). Ce groupement, que les peintres et les sculpteurs ont rendu classique en Babylonie et en Assyrie, et quelques autres détails d'une origine indéniable, accusent une influence asiatique qui se rencontre rarement à un degré aussi prononcé dans les produits de la toreutique égyptienne.

degré aussi prononcé dans les produits de la toreutique égyptienne. Fig. 2.

MM. Perrot et Chipiez, dans leur *Hist. de l'art dans l'antiquité*, ont signalé plusieurs objets, principalement en ivoire (3), trouvés en Assyrie, et conservés au British

(1) C'est une variante du motif décoratif très répandu en Assyrie des deux taureaux ou des deux bouquetins affrontés devant une palmette. LAYARD, Monuments of Niniveh, 1^{re} série, pl. XLIII. Cf. Perrot et Chipiez, Histoire de l'art dans l'antiquité, II, p. 321-323.

⁽²⁾ Fl. Petrie, Tell el-Amarna, pl. XVIII, n° 377, 385, etc. Elle est aussi gravée sur des scarabées, loc. cit., pl. XVI, n° 197 et seq.

⁽³⁾ Perrot et Chipiez, op. cit., II, p. 533, fig. 247; p. 534, fig. 248; p. 535, fig. 249.

Museum, d'un style analogue à celui qui nous occupe, où la technique égyptienne se révèle par la forme et l'habileté professionnelle, bien que le sujet soit toujours traité avec le but bien évident de satisfaire un goût différent de celui des Égyptiens. L'un d'eux, une plaquette d'ivoire (1), reproduit fidèlement, trait

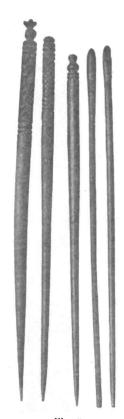


Fig. 3.

pour trait, les quadrupèdes androcéphales et ailés de la boîte à parfum. Un détail, cependant, a été omis dans l'ivoire : l'animal représenté sur la boîte de la collection de M. Sinadino a les reins ceints d'un lien noué sur le côté et qui paraît être mis là pour fixer la housse qui lui recouvre le dos. Or, ce lien se retrouve sur une sculpture publiée par Layard (2), où deux griffons se précipitent sur un bouquetin dont ils veulent faire leur proie; dans les deux cas, il présente les mêmes particularités; il est donc hors de doute que le praticien qui a sculpté le bois trouvé dans la tombe de Touti a eu sous les yeux un dessin assyrien qu'il a reproduit scrupuleusement. Cette ceinture, qui ne figure jamais sur les monuments égyptiens, est très fréquente au contraire, en Assyrie. On la voit constamment autour du corps des griffons et des taureaux ailés à tête humaine (3). S'il me fallait renforcer par un nouvel argument ceux que je viens d'exposer, et qui dénoncent une influence asiatique prononcée, j'ajouterais que les quadrupèdes ailés ont été surtout créés et employés dans la décoration par les artistes assyriens et qu'ils sont d'une occurence plutôt rare en Égypte.

La tête qui orne les deux oreillettes, dont l'une servait de support au pivot sur lequel le couvercle de la boîte roulait, présente elle-même, bien que visiblement égyptienne, des caractéristiques assez curieuses. C'est une tête imberbe, coiffée de la couffiéh et de l'uræus, semblable à celle des sphinx ailés décrits plus haut. Les yeux, grands ouverts, sont taillés dans un fragment d'os

⁽¹⁾ PERROT ET CHIPIEZ, op. cit., II, p. 534, fig. 248.

⁽²⁾ LAYARD, op. cit., pl. XLVI. Cf. Perrot et Chipiez, op. cit., 11, p. 583, fig. 280.

⁽³⁾ Voir Perrot et Chipiez, op. cit., II, p. 619, fig. 6; p. 772, fig. 444; p. 774, fig. 446 et 447, d'après Layard, op. cit., pl. VI, XLIII, XLVIII.

portant au centre une pupille d'ébène. Mais les pans de la coufliéh, au lieu de tomber carrément le long des joues, comme d'ordinaire, se terminent, comme il est facile de le voir sur la planche, par une volute qui rappelle la coiffure de certaines Hathors. L'uræus a pris, elle aussi, une forme ornementale inusitée. Enfin, le fond de la boîte, ordinairement nu, est incisé d'un cercle de lignes brisées enveloppant une sorte de rosace à seize pétales; sur la partie supérieure, entourant le méplat sur lequel la face interne du couvercle — qui a disparu — reposait, on a gravé une bordure de godrons et de méandres.

La présence d'un objet de cette nature dans un tombeau égyptien soulève

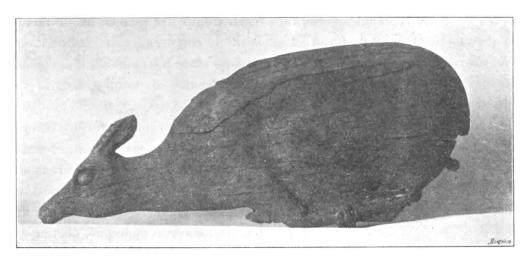


Fig. 4.

plus d'un problème. Je n'entreprendrai pas de les résoudre ici; je me contenterai d'en poser les points principaux, laissant à d'autres le soin de conclure.

On a dit, pour expliquer la présence dans les ruines des palais assyriens des ivoires du type de la coupelle à onguent de Touti, dont je me suis servi comme points de comparaison, et où la main égyptienne se révèle complètement, qu'ils étaient d'origine étrangère et avaient peut-être été fabriqués en Égypte ou en Phénicie, d'après des modèles égyptiens (1). Il me paraît maintenant indubitable qu'ils ont été exécutés en Égypte, à une époque qu'il serait facile

(1) Perrot et Chipiez, op. cit., II, p. 534.

Bulletin, 1901.

3o

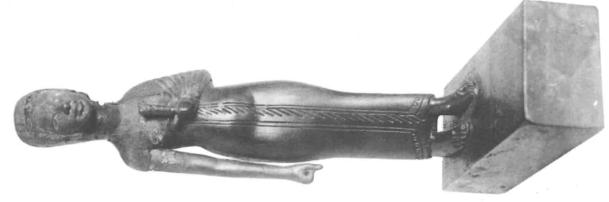
de préciser. La Phénicie, que l'on met toujours en cause, lorsqu'il s'agit d'attribuer une origine à des produits de l'industrie orientale dont l'origine est peu distincte, doit être, je pense, ici comme dans d'autres très nombreux cas, mise hors de jeu. Si elle a parfois servi d'intermédiaire entre des peuples éloignés les uns des autres, elle n'a pas eu, comme on le suppose à tort, d'initiative propre dans la production des marchandises qu'elle répandait un peu partout. Son développement artistique fut presque toujours nul ou fut, tout au moins, entravé par les préoccupations commerciales qui l'occupaient tout entière. Même dans la verrerie, où on se plait à lui attribuer le premier rang, elle fut tributaire de l'Égypte, comme il est facile de s'en rendre compte par les dernières découvertes faites à Biban el-Molouk (1). La trouvaille de la tombe de Touti, à Médinet el-Gorab, permet d'admettre qu'il en fut de même pour le reste. Quoi qu'il en soit, il est facile de comprendre que les relations très suivies entretenues sous la XVIIIe dynastie entre les pharaons d'Égypte et les puissants potentats d'Assyrie eurent leur contre-coup obligé dans la vie intime des deux grands empires. Il est probable que l'Assyrie, goûtant l'exotisme des choses qu'elle tenait de l'Égypte, et dont le charme venait de lui être révélé, demanda aux artisans de sa nouvelle amie de satisfaire son caprice, et ceuxci, — n'en est-il pas de même dans les temps modernes? — heureux de trouver un nouveau et riche débouché aux mille bibelots d'un luxe raffiné dont leur pays était le grand marché, combinèrent les éléments que l'art décoratif des deux pays mettait à leur disposition. Je ne verrai donc pas, comme on a coutume de le faire, dans ces quelques objets que le hasard a épargnés, des vestiges d'une influence étrangère pénétrante et durable, capable de bouleverser et de transformer les règles établies depuis des siècles, mais bien les témoins d'une de ces fantaisies fugitives que la mode crée et qu'elle brise le lendemain sans espoir de retour.

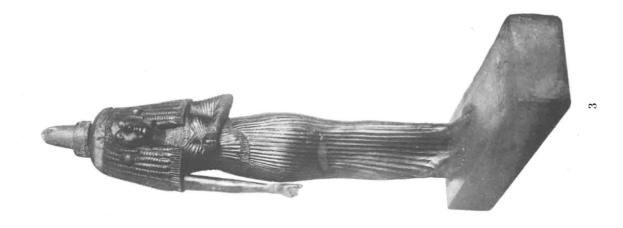
Bawit, le 27 mars 1902.

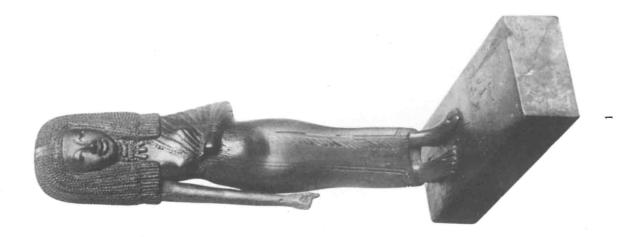
E. CHASSINAT.

thès II, à Biban el-Molouk. Ils viennent d'être catalogués par M. Daressy.

⁽¹⁾ De nombreux et très curieux spécimens de verrerie égyptienne ont été découverts par M. Loret, en 1899, dans le tombeau d'Ameno-







Bulletin, T. 1



